

Bien que ayez fait votre possible, en allant aussi loin que peut aller le président, vu votre comportement à l'ouverture de la séance du comité aujourd'hui,—pour empêcher qu'on ne souleve un point d'une pareille importance à un moment où il était normal de le faire, alors que j'essayais de le soulever comme j'avais d'ailleurs déjà essayé de le faire plusieurs fois à la Chambre avant que M. l'Orateur ne se sauve de son fauteuil, je demande maintenant à le soulever, parce que, comme je vous dirai qu'il est maintenant cinq heures...

M. le président suppléant: A l'ordre.

M. Fleming: Je me permettrai de terminer; j'en étais à ma dernière phrase. Je suis d'avis que la motion est morte à 10 heures hier soir et qu'on ne peut la ranimer aujourd'hui. La tentative de la faire adopter cet après-midi était un échec total. A cinq heures, cet après-midi, nous passons aux bills d'intérêt privé. A six heures, la séance est levée. Si l'on essaie d'agir autrement dans ce comité, j'estime que cela ne mènera à rien et que ce sera nul et non avenue.

M. Cannon: Monsieur le président,...

Des voix: Cinq heures.

M. le président suppléant: Il est maintenant cinq heures et j'abandonne le fauteuil afin qu'on puisse procéder à l'étude des bills d'intérêts privé et public. Le comité reprendra ses délibérations à six heures ou lorsque l'étude des bills d'intérêt privé et public sera achevée, selon ce qui arrivera en premier lieu. Entre temps, j'aurai le devoir de faire savoir à M. l'Orateur que la question actuellement à l'étude au comité est frappée de clôture.

M. Fleming: Monsieur le président, cela signifie une décision au sujet du point que j'ai soulevé et je fais appel contre cette décision.

Des voix: Cinq heures.

M. le président suppléant: Le comité reprendra à six heures ses délibérations.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a plusieurs bills qui doivent subir la 2^e lecture. Ce sont tous des bills de divorce. Les étudierons-nous un par un?

M. Henderson: Je demande que l'ordre n° 46 portant deuxième lecture du bill n° 366, loi pour faire droit à Ruth Carol Friedman Allen soit réservé.

M. Nicholson: Nous n'entendons rien dans notre coin.

[M. Fleming.]

M. l'Orateur: L'honorable député demande à réserver l'ordre n° 46. Sera-t-il réservé?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Le bill est réservé.

SHIRLEY SUSAN MORRIS DUGGAN—BILLS DU SÉNAT

M. W. J. Henderson (Kingston) propose la 2^e lecture du bill n° 374 intitulé: loi pour faire droit à Shirley Susan Morris Duggan.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé en général.)

MAUREEN EVELYN ALLISON COOPER

M. W. J. Henderson (Kingston) propose la 2^e lecture du bill n° 375, intitulée: loi pour faire droit à Maureen Evelyn Allison Cooper.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé en général.)

WILLIAM WINDSOR FREWEN

M. W. J. Henderson (Kingston) propose la 2^e lecture du bill n° 376, intitulé; loi pour faire droit à William Windsor Frewen.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé en général.)

ETHEL HANSEN ECHLIN

M. W. J. Henderson (Kingston) propose la 2^e lecture du bill n° 377, intitulé loi: pour faire droit à Ethel Hansen Echlin.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé en général.)

MURIEL DOREEN SOUTHALL FISHER

M. W. J. Henderson (Kingston) propose la 2^e lecture du bill n° 378, intitulé: loi pour faire droit à Muriel Doreen Southall Fisher.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois est renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé.)

M. l'Orateur: Je constate que tous ces bills sont adoptés sur division sans débat. Puis-je renouveler ma demande, si elle agréée à tous, que ces bills soient tous compris dans une seule motion?

M. Nicholson: Puis-je savoir si le bill n° 380 est réservé? Il y a beaucoup de témoignages relatifs à ce cas et l'honorable député aimerait peut-être le réserver tout comme le bill n° 366? C'est une cause contestée.

M. Henderson: Le bill n° 366 a déjà été réservé et, à la demande de l'honorable député, je consens à ce que le bill n° 380 soit réservé.